

Avenants et modifications des marchés publics : sécuriser l'exécution des contrats

Public : Acheteurs publics. Responsables commande publique. Gestionnaires marchés publics. Juristes territoriaux. Responsables techniques. Conducteurs d'opérations. Services financiers. Maîtres d'œuvre.

Prérequis : Connaître les principes fondamentaux des marchés publics ou avoir une expérience professionnelle dans le domaine.

Durée : 1 jour (7 heures).

Objectifs : À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les modifications autorisées en cours d'exécution d'un marché.
- Déterminer lorsqu'un avenant est nécessaire.
- Sécuriser juridiquement les modifications contractuelles.
- Prévenir les risques de requalification et de contentieux.
- Formaliser les procédures de modification.
- Assurer le suivi administratif et financier des avenants.

Programme :

Comprendre le cadre juridique des modifications contractuelles

Les principes de l'exécution des marchés publics

- Rappel des principes de la commande publique
- Intangibilité du contrat
- Équilibre économique du marché
- Notion de modification substantielle

Cadre réglementaire applicable

- Code de la commande publique
- Jurisprudences de référence
- Responsabilités de l'acheteur public

Identifier les modifications autorisées

Les différents cas de modification

- Prestations complémentaires
- Travaux supplémentaires
- Évolutions techniques
- Modifications administratives
- Adaptations liées aux contraintes opérationnelles

Les modifications prévues dans les documents contractuels

- Clauses de réexamen
- Options
- Tranches
- Marchés similaires

Les circonstances imprévues

- Définition
- Conditions d'application
- Limites réglementaires

Les avenants en pratique

Quand faut-il conclure un avenant ?

- Cas obligatoires
- Cas facultatifs
- Cas interdits

Contenu d'un avenant

- Objet
- Motivation
- Impact financier
- Impact sur les délais
- Modalités d'exécution

Circuit de validation

- Contrôles internes
- Validation hiérarchique
- Délibérations
- Signature

Mesurer les impacts financiers

Évaluer les conséquences économiques

- Variation du montant du marché
- Évolution des prix
- Révision et actualisation
- Incidences budgétaires

Les seuils et limites à respecter

- Calcul des modifications
- Cumuls successifs
- Points de vigilance

Traçabilité et justification

- Pièces justificatives
- Contrôle interne
- Audit

Prévenir les risques de contentieux

Les erreurs les plus fréquentes

- Modifications insuffisamment justifiées
- Dépassement des limites autorisées
- Absence de formalisation
- Défaut de traçabilité

Sécuriser ses pratiques

- Check-list de contrôle
- Procédure interne de validation
- Documentation des décisions

Atelier pratique

Étude de plusieurs situations réelles :

- Modification du montant d'un marché.
- Prolongation des délais d'exécution.
- Travaux supplémentaires imprévus.
- Évolution du besoin en cours d'exécution.
- Analyse de la conformité d'un projet d'avenant.

Construction d'une grille de décision permettant de déterminer si la modification envisagée est autorisée.

Méthodes pédagogiques :

Apports réglementaires illustrés d'exemples concrets

Analyse de jurisprudences

Études de cas

Exercices d'analyse de modifications contractuelles

Modèles et outils réutilisables

Échanges de pratiques entre participants

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Auto-positionnement initial et final

Exercices pratiques tout au long de la formation

Questionnaire de validation des acquis